

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° II-CF83

présenté par

M. Templier, Mme Charvier, M. Mis, M. Le Gac, M. Haury, Mme Boyer, Mme Vignon,
Mme Lenne, Mme Khedher, M. Simian, Mme Tuffnell, M. Gouttefarde, M. Fugit, Mme Le Feur,
Mme Panonacle, M. Bournazel, Mme Provendier, Mme Claire Bouchet, Mme Zitouni et M. Vignal

ARTICLE 20

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.